

Nyrstar boucle avec succès l'offre amicale d'achat de Breakwater Resources Ltd.

Informations réglementées

26 août 2011

Nyrstar SA ("Nyrstar") a annoncé aujourd'hui que 82,760,567 actions ordinaires (les "**Actions Breakwater**") de Breakwater Resources Ltd. (TSX : BWR) ("**Breakwater**") (soit environ 92.267% des actions Breakwater émises et en circulation sur une base entièrement diluée) avaient été valablement déposées et reprises dans le cadre de l'offre d'acquisition de la totalité des Actions Breakwater par Nyrstar ("**l'Offre Nyrstar**").

L'Offre Nyrstar était conditionnée à un certain nombre de conditions habituelles, notamment une condition d'acceptation minimale de 66 $\frac{2}{3}$ %, la réception de toutes les autorisations réglementaires et l'absence d'évolution défavorable majeure des affaires de Breakwater. Toutes ces conditions ont été remplies ou abandonnées, et l'Offre Nyrstar a à présent expiré. Nyrstar a repris l'ensemble des Actions Breakwater déposées dans le cadre de l'Offre Nyrstar. Le paiement correspondant aux actions déposées sera effectué le 30 août 2011.

Plus de 90 % des actions ordinaires visées ayant été déposées dans le cadre de l'Offre Nyrstar, Nyrstar compte rapidement acquérir la totalité des actions ordinaires restantes de Breakwater conformément aux dispositions d'acquisition obligatoire de la Canada Business Corporations Act. Nyrstar compte, en outre, dès que possible faire retirer de la cotation à la Bourse de Toronto les actions ordinaires de Breakwater et lever le statut d'émetteur assujetti de la société en vertu de la législation sur les valeurs mobilières applicable.

« L'acquisition de Breakwater, conforme à notre stratégie, constitue une formidable occasion de porter notre niveau d'intégration dans le zinc de 31 à 43 %, dans l'hypothèse où toutes les activités minières produiraient à pleine capacité comme cela devrait être le cas fin 2012.

Cette acquisition générera une production et des flux de trésorerie immédiats, et renforcera et diversifiera encore notre profil polymétallique tout en maintenant notre position concurrentielle au niveau du coût d'exploitation.

Notre connaissance approfondie du marché sur l'ensemble de la chaîne de valeur polymétallique nous permettra d'extraire la valeur maximale inhérente à ces gisements de minerai polymétalliques.

Dans l'immédiat, nous allons nous concentrer sur la réussite de l'intégration des opérations de Breakwater. La croissance est aussi une priorité pour Nyrstar, et notre taille et notre envergure accrues fourniront une assise solide pour de nouvelles opportunités de croissance dans le secteur du zinc et d'autres métaux de notre portefeuille polymétallique.

Nous nous réjouissons d'accueillir les employés de Breakwater au sein de Nyrstar, » a commenté Roland Junck, directeur général de Nyrstar, à propos de l'offre Nyrstar.

- fin -

Pour contacter le responsable Investisseurs :
Anthony Simms, Manager Investor Relations

News release

Tél. +41 44 745 8157, GSM +41 79 722 2152

anthony.simms@nyrstar.com

Pour contacter le responsable Presse :

Kate Dinon, Group Manager Corporate Communications

Tél. +41 55 745 8154, GSM +41 797 228 466

kate.dinon@nyrstar.com

À propos de Nyrstar

"The partner of choice in essential resources for the development of a changing world". Nyrstar, qui fournit les marchés internationaux des métaux de base, produit actuellement des quantités importantes de zinc, de plomb et autres métaux (dont l'argent, le cuivre et l'or). Nyrstar est cotée à la Bourse NYSE Euronext de Bruxelles sous le symbole NYR. Pour de plus amples informations, visitez le site de Nyrstar à l'adresse www.nyrstar.com.

À propos de Breakwater

Breakwater est une entreprise d'exploitation minière, d'exploration et de reconnaissance qui produit et vend des concentrés de zinc, de cuivre, de plomb et d'or à des clients partout dans le monde. La production de concentrés de la société provient de trois mines situées au Chili, au Honduras et au Canada. Breakwater prépare la mine de Langlois au Québec, Canada, pour lancer la production au premier trimestre de 2012.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Cette annonce a été préparée par Nyrstar SA (la "Société"). Cette annonce a été préparée par Nyrstar SA (la "Société"). Elle ne constitue pas, ni ne fait partie, et ne doit pas être interprétée comme tel, d'une offre, sollicitation ou invitation à souscrire à, ou à acquérir d'une autre manière, des titres de la Société ou de tout membre de son groupe, ni ne doit-elle ou toute partie de celle-ci servir de base pour, ou être invoquée dans le cadre de, tout contrat visant à acheter ou à souscrire à des titres de la Société ou de l'un des membres de son groupe, ni ne doit-elle ou toute partie de celle-ci servir de base pour ou être invoquée dans le cadre de tout contrat ou engagement quel qu'il soit.

Les informations contenues dans cette annonce vous ont été fournies à titre informatif et de référence et peuvent être actualisées, complétées, révisées et modifiées, et de telles informations peuvent considérablement varier. Sauf si la loi ou la législation applicable l'exige, nul n'est tenu de mettre ou de tenir à jour les informations contenues dans cette annonce et les avis exprimés à cet égard sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Aucune représentation ou garantie, explicite ou implicite, n'est formulée quant à la justesse, à l'exactitude, au caractère raisonnable ou à la complétude des informations figurant dans la présente annonce. La Société ou toute personne rejette toute responsabilité pour toute perte découlant, de quelque manière que ce soit, directement ou indirectement, de cette annonce ou de son contenu.

Ce document et tous les documents distribués relativement à ce document ne sont pas adressés à, ou destinés à être distribués à ou utilisés par, toute personne physique ou morale qui est citoyen ou résident de ou habitant dans toute localité, état, pays ou autre juridiction où une telle distribution, publication, disponibilité ou utilisation serait contraire à la loi ou à la législation ou qui nécessiterait un enregistrement ou un octroi de licence dans une telle juridiction.